

## DEPARTEMENT DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 27/05/19  
Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 14/06/19  
Affichage le : 28/06/19  
Transmission préfecture le : 28/06/19  
AR Préfecture :  
N° : 078-227806460-20190628-lmc1109017-BF-1-1  
Du : 28/06/19  
Délibération exécutoire le : 28/06/19

**CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Séance du vendredi 28 juin 2019

**POLITIQUE D04 RESSOURCES ET CHARGES FINANCIÈRES  
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2019 - BUDGET PRINCIPAL - CLÔTURE  
D'AUTORISATION DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT**

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.3312-4 et R.3312-3,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M52 des départements et de leurs établissements publics,

Vu la délibération du Conseil Départemental en date du 26 janvier 2018 relative à la modification du règlement budgétaire et financier,

Vu la délibération du Conseil Départemental du 25 janvier 2019 adoptant le budget primitif 2019,

Vu la délibération du Conseil Départemental de ce jour adoptant le budget supplémentaire 2019,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Sa commission des Finances, des Affaires Européennes et Générales entendue ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Sont adoptées les autorisations de programme recensées dans la maquette de budget supplémentaire annexée à la délibération du Conseil Départemental n°2019-CD-1-5932.1.

Est clôturée l'autorisation d'engagement listée en annexe à la présente délibération.

*La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.*

## CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du vendredi 28 juin 2019

### BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2019 - BUDGET PRINCIPAL - CLÔTURE D'AUTORISATION DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT

Délibération ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Président de la séance : Pierre Bédier.

Secrétaire : Karl Olive

Votent POUR (42) : Jean-Noël Amadei, Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Pierre Bédier, Philippe Benassaya, Sonia Brau, Philippe Brillault, Hélène Brioix-Feuchet, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Anne Capiaux, Xavier Caris, Claire Chagnaud-Forain, Bertrand Coquard, Monsieur Nicolas Dainville, Olivier De la Faire, Madame Clarisse Demont, Sylvie D'Esteve, Cécile Dumoulin, Pierre Fond, Ghislain Fournier, Janick Géhin, Marcelle Gorguès, Marie-Cécile Guillaume, Elisabeth Guyard, Josette Jean, Alexandre Joly, Didier Jouy, Joséphine Kollmannsberger, Michel Laugier, Olivier Lebrun, Guy Muller, Karl Olive, Jean-François Raynal, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Yann Scotte, Elodie Sornay, Laurence Trochu, Yves Vandewalle, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Procurations (9) : Nicole Bristol à Ghislain Fournier, Madame Clarisse Demont à Sonia Brau, Sylvie D'Esteve à Josette Jean, Pierre Fond à Pierre Bédier, Elisabeth Guyard à Jean-Noël Amadei, Guy Muller à Cécile Dumoulin, Elodie Sornay à Karl Olive, Laurence Trochu à Michel Laugier, Pauline Winocour-Lefevre à Laurent Richard.

**ANNEXE**  
**Clôture autorisation d'engagement**

<b>date de vote</b>	<b>Libellé des autorisations d'engagement</b>	<b>Montant voté (€)</b>
25/01/2019	AEMO AED	2 263 600
	<b>Totaux</b>	<b>2 263 600</b>